

Le diabète peut rendre aveugle sans suivi ophtalmologique régulier !

A l'occasion de la Journée mondiale du diabète lundi 14 novembre, l'Association Valentin Haüy (AVH) et l'Organisation pour la Prévention de la Cécité (OPC) souhaitent sensibiliser les 3 millions de français diabétiques au dépistage de la rétinopathie diabétique, première cause de cécité en France avant l'âge de 65 ans.

- Actuellement en France, **plus de 50% des diabétiques ne se soumettent pas à un dépistage annuel ;**
- **Plus de 1 million de personnes sont atteintes de rétinopathie diabétique** à des degrés divers, **soit environ 40% des diabétiques ;**
- **1 000 diabétiques par an deviennent aveugles** et plus de **5 000 deviennent malvoyants** pour cause de rétinopathie diabétique non dépistée à temps.

La nécessité d'un dépistage régulier est absolument indispensable car le traitement précoce des lésions permet de réduire considérablement le risque de cécité due à cette maladie qui s'installe le plus souvent des années avant que le patient ne ressente le moindre symptôme. Les lésions rétiniennes, même sévères, sont totalement imperceptibles. La perte de vision peut être soudaine et irréversible. La durée d'évolution entre le début du diabète et la baisse visuelle est en moyenne d'une quinzaine d'années.

Alors que plusieurs études estiment une croissance de 25% du nombre de diabétiques en France en 2025, seul un examen régulier permet de diagnostiquer et de traiter au plus tôt la rétinopathie diabétique.

- **Une nouvelle méthode de dépistage**

La première est l'examen de fond d'œil classique, avec dilatation de la pupille. La seconde existe depuis quelques années. Grâce à un rétinographe non mydriatique (sans dilatation), le dépistage se fait par photographie numérique du fond d'œil. Les photos sont envoyées par internet dans des centres de lecture spécialisés dans l'interprétation de ces clichés. Cette méthode fiable, rapide et peu contraignante se met progressivement en place sur le territoire français. Une ordonnance est nécessaire pour cet examen qui est remboursé par l'Assurance Maladie.

- **Un partenariat pour favoriser le dépistage de la rétinopathie diabétique**

Le réseau OPHDIAT ⁽¹⁾ qui permet de dépister la rétinopathie diabétique en Ile-de-France a été mis en place par l'AP-HP. Puis il a été étendu dans 12 centres grâce à un partenariat avec l'OPC et l'AVH qui elles, ont ensuite mis en place 5 centres supplémentaires sur le même modèle, hors réseau OPHDIAT, à Nice, Marseille, Montpellier, Angers et La Rochelle.

Aujourd'hui, 32 sites permettent le dépistage et l'orientation de 15 000 patients chaque année. En règle générale leur implantation géographique a été privilégiée dans les zones où l'on trouve peu d'ophtalmologistes.

⁽¹⁾ *Ophtalmologie Diabète Télémédecine*

- **Où se faire dépister ?**

- chez son ophtalmologiste ;
- dans les sites de dépistage du réseau OPHDIAT de l'AP-HP ;
- dans les 5 centres régionaux hors réseau OPHDIAT mais organisés sur le même modèle.

Adresses des centres de dépistage :

<http://www.opc.asso.fr>

Contacts presse :

Gilles Cambon : 01 44 49 27 27 > g.cambon@avh.asso.fr

Guillaume Autier : 01 47 70 55 20 > gautier@schogun.com